

DEPARTEMENT DU NORD**SYNDICAT MIXTE du SCOT SAMBRE AVESNOIS****EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL****SEANCE du Lundi 19 Juin 2023**

Date de la convocation : 13 juin 2023

L'an 2023, le dix-neuf juin à 18H, le Comité Syndical s'est réuni au Pôle Tertiaire Intercommunal de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois à Avesnes sur Helpe sur la convocation de son président Monsieur Arnaud DECAGNY.

- Nombre de délégués en exercice le jour de la séance : 39
- Nombre de présents : 22
- Nombre de votants : 27

**DELIBERATION N° 23-14 – REFERENCE : SP/CM**

OBJET : Mise en place d'une convention tripartite « Dynamique REV3 » (identité « COTTRI Sambre-Avesnois ») entre le Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois, le Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois et l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache

EPCI	TITULAIRES			SUPPLEANTS		
Agglo Maubeuge Val de Sambre (21)		Bernard	BAUDOUX		Arnaud	BEAUQUEL
	P	Alain	BOUILLIEZ		Grégory	BELAZIZ
		Pascal	CHABOT		Emmanuelle	DELABRE
		Benoît	COURTIN		Thierry	DEPARIS
	P	Arnaud	DECAGNY		Jean	DURIEUX
		Claude	DUPONT		Michel	DUVEAUX
		Serge	GUILLAUME	P	Hugo	GEORGES
		Michel	HANNECART		Jacques	LAMQUET
		Fatiha	KACIMI		Jean-Pierre	LEBLANC
		Nicolas	LEBLANC		Michel	LEFEBVRE
	P	Patrick	LEDUC		Marjorie	MAHIEUX
	P	Thérèse	PECHER		Jean-Claude	MARET
		Fabrice	PIETTE		Claude	MENISSEZ
		Thomas	PIETTE		Patrick	MOULART
	P	Marie-Pierre	ROPITAL		Alexandre	PAREE
		Ghislain	ROSIER		Vincent	PETIT
	P	Lucien	SERPILLON	P	Brigitte	RASSCHAERT
		Jacques	THURETTE		Jean-Louis	SIMON
		Sylvie	TOURNAY		Grazielle	VANBELLE
	P	Didier	WILLOT	P	Michel	WALLET
	Stéphane	WILMOTTE		David	ZELANI	
CC Cœur de l'Avesnois (5)		Antoine	BADIDI		Sandra	BROGNET
	P	Christine	BASQUIN		Vincent	JUSTICE
	P	Hervé	LASPALAS		Maxime	LOUGUET
		Sébastien	SEGUIN		Claude	ROYAUX
	P	Freddy	THERY		Wilfrid	SALMON
CC du Pays de Mormal (8)		Guislain	CAMBIER		Georges	BROXER
		Francine	CAUCHETEUX		Bertrand	FLAMENT
	P	François	ERLEM		André	FREHAUT
	P	Alain	GERARD		Benoît	GUIOST
		Marie Sophie	LESNE		Pierrette	GUIOST
	P	Jean Pierre	MAZINGUE		Gautier	MEAUSSOONE
	P	Dominique	QUINZIN	P	René	QUINZIN
	P	Anthony	VIENCE		Didier	ROGEAU
CC Sud Avesnois (5)		Mickaël	HIRAUX		Jean Guy	BERTIN
	P	Sylvain	OXOBY		Patrick	LANDA
		Jean Luc	PERAT		Thierry	REGHEM
	P	Aurélié	PEROT		Amandine	TROCLET
	P	Benoît	WASCAT		Benjamin	WALLERAND

Pouvoirs (5) :

AMVS
CCCA
CCPM
CCSA

Fabrice PIETTE à Patrick LEDUC
Sébastien SEGUIN à Arnaud DECAGNY – Antoine BADIDI à Christine BASQUIN
Francine CAUCHETEUX à René QUINZIN
Jean Luc PERAT à Benoit WASCAT

Le Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois s'est engagé aux côtés de l'ADEME Hauts-de-France dans un « Contrat d'Objectif Territorial pour l'amplification de la Troisième Révolution Industrielle » (COTTRI) sur la période Novembre 2018 à Octobre 2022.

Ce contrat a permis, à travers l'animation assurée par de l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache et du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de l'Avesnois auquel le SCoT Sambre-Avesnois a apporté son soutien sur la période, d'atteindre des objectifs ambitieux sur 9 thématiques (appelées « domaines de coopération »).

L'atteinte des objectifs a permis d'identifier des champs dans lesquels il paraît nécessaire de développer des opérations afin d'amplifier la dynamique à l'échelle de l'arrondissement, notamment en matière de :

- Développement des énergies renouvelables ;
- Développement des solutions de mobilités durables ;
- Economie circulaire ;
- Accompagnement des entreprises dans leurs transitions.

Afin de poursuivre la démarche initiée par le « COTTRI », il est proposé de mettre en place une convention-cadre tripartite et pluriannuelle, entre le Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois, le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois et l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache, portant assistance conseil pour le pilotage et l'animation de la Dynamique REV3 en Sambre-Avesnois (identité « COTTRI Sambre-Avesnois »). Ladite convention permettra au Syndicat Mixte du SCOT Sambre-Avesnois d'avoir une vision de long terme et d'établir une feuille de route afin d'accélérer la transition écologique et énergétique du territoire.

Le Conseil Syndical du Syndicat Mixte du SCoT Sambre Avesnois :

- Vu les statuts du SCoT Sambre Avesnois,
- Vu la délibération n°23-04 du Conseil Syndical du SCoT Sambre Avesnois en date du 29 mars 2023 relatif au Débat d'Orientation Budgétaire ainsi que le Rapport d'Orientation Budgétaire,
- Vu la délibération n° 23-08 du Conseil Syndical du SCoT Sambre Avesnois en date du 18 avril 2023 portant approbation du budget de l'exercice 2023,
- Et sur proposition de M. le Président,



Considérant :

- la nécessité de passer une telle convention pour poursuivre la « Dynamique REV3 » en Sambre-Avesnois (ou COTTRI) afin de mettre en œuvre des actions expérimentales et d'amplifier les démarches engagées par le COTTRI Sambre-Avesnois sur la période 2018-2022,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **APPROUVE** la proposition de convention « Dynamique REV3 » (identité « COTTRI Sambre-Avesnois »),
- **AUTORISE** M. le Président à signer ladite convention,
- **CHARGE** M. le Président de transmettre la présente délibération, après exercice du contrôle de légalité par les services de l'Etat,
 - à M. le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois ;
 - à M. le Président de l'Agence de Développement et d'Urbanisme Sambre-Avesnois Hainaut Thiérache ;
 - à M. le Trésorier comptable du Syndicat Mixte du SCoT Sambre-Avesnois.

Ainsi fait et délibéré en séance au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures.

DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE

Transmis à la Sous-Préfecture le.....**2.1 JUIN 2023**

Publiée ou notifiée le.....**2.1 JUIN 2023**

DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Pour extrait conforme,

**Le Président,
Arnaud DECAGNY**

SYNDICAT MIXTE
du **SCOT**
SAMBRE AVESNOIS
Mairie d'Avesnes-sur-Helpe

